



MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise - Canton de Pontoise

Rue du Four – 95830 FREMECOURT

Tél : 01-34-66-62-84 – Fax : 09-70-60-52-54

Mail : mairiefremecourt@orange.fr

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 Octobre 2017 sous la présidence de Denis BOUILLIANT, Maire de Frémécourt

La séance est ouverte à : 20h30

Membres présents : 13

Etaient présents : DEVALOIS Jean-Pierre, TEYSSOT Chantal, ZAMIA Eric, BALAN Stéphane, VINCENT Brigitte, TEFAMIKAEL Maria, VALETTE David, GILLES José, CHEVALLIER Mickaël, CATELON Monique, BOUILLE-HUET Sophie, BOURRAT Marie-Pierre

Absents : ROSIER Claude-Bernard donne pouvoir à CATELON Monique

Absente excusée : BAHRI Joëlle

Secrétaire de séance : TEFAMIKAEL Maria

Invitée : Patricia LAVALLEY, secrétaire de Mairie

Lecture est faite de l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL :

Après lecture, le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 22 Juin 2017 a été adopté à l'unanimité des présents.

2) APPROBATION DU REGLEMENT CIMETIERE :

Après une lecture par Monsieur le Maire des principaux points du règlement, envoyé au préalable à chacun des conseillers élus.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement les membres de la commission. Ce long travail a nécessité plus de 8 réunions pour réaliser la rédaction du règlement. Un remerciement spécial à Monsieur José GILLES, est adressé par Monsieur le Maire pour avoir mis à disposition de la commission les moyens nécessaire à la finalisation du document.

Le Conseil Municipal approuve le règlement du cimetière à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que le règlement doit être envoyé aux instances officielles.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs des concessions proposés par la commission.

CONCESSIONS :

30 ans..... 200 €

50 ans..... 300 €

Perpétuité.....500 €

COLUMBARIUM :

15 ans..... 300 €

30 ans..... 500 €

CAVURNE :

15 ans..... 150€

30 ans..... 250€

CAVEAU PROVISoire :

10€ la semaine

3) RYTHMES SCOLAIRES :

Monsieur le Maire rappelle :

Une réunion publique a été organisée le 10 Juin 2017 avec les parents d'élèves concernant l'éventuel changement des rythmes scolaires.

Une enquête a été réalisée par les parents d'élèves afin de connaître leur position à ce sujet.

Le conseil municipal est décisionnaire pour le choix.

Le maintien des rythmes scolaires à 4 jours 1/2 cette année était pour permettre à toutes les communes voisines de se mettre à l'unisson et ainsi de prévoir la réouverture des centres aérés aux alentours et d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Déjà quinze communes sont passées à la semaine de 4 jours sur les 35 de la communauté de communes. Il est envisagé pour la rentrée scolaire prochaine de passer l'ensemble des communes à la semaine des 4 jours.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le passage aux 4 jours scolaires pour la rentrée scolaire 2018/2019.

4) APPROBATION DES STATUS DU GYMNASSE DE MARINES ET VIGNY

Monsieur le Maire présente les statuts modifiés.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve les statuts, soit :
13 Pour et 1 Abstention

5) MAISON COMMUNALE :

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur James PARROT est à la retraite officiellement depuis Mars 2017, la maison qu'il occupe étant attachée à sa fonction, de ce fait elle doit être libérée. Après avoir débattu le Conseil Municipal a décidé de mettre fin à cette situation par 13 voix pour 1 voix proposant un bail. Monsieur le Maire est chargé de contacter Maître SAINT-MARTIN, Huissier de justice à Marines pour le mandater à faire un constat indiquant l'occupation illégale de la maison communale.

6) ETAT DES TRAVAUX :

a) ENFOUISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES RUE DE LA CAVEE ET MARETTE :

Les travaux sont bien avancés chemin de la cavée et chemin de la Marette.

Les travaux rue des Petites Fontaines sont envisagés pendant les vacances scolaires.

Les mâts et les lanternes seront identiques à ceux de la rue de Cléry avec fourniture et pose de module LED pour mieux maîtriser la consommation électrique.

b) SOURCE DEVANT LE 66 RUE DE CLERY

Le caniveau sera refait durant les vacances de la Toussaint.

c) BOUCHE DES EAUX PLUVIALES :

Depuis l'installation de l'avaloir pour les eaux pluviales devant le 32 rue de Cléry, il a été constaté l'efficacité de ce travail.

7) CEREMONIES ET FESTIVITES

a) HALLOWEEN :

Halloween se déroulera le 31 octobre 2017. Comme les autres années, les enfants et leurs accompagnateurs passeront aux domiciles de ceux qui le souhaitent entre 18H et 20h30 Des informations seront mises prochainement dans les boîtes aux lettres.

b) MESSE :

Une messe se déroulera le 4 novembre à 18h00 par le Père Henry. Il pourrait à cette occasion bénir la statue de la Vierge offerte par Mme Sylvaine HERON-BEARD.

c) CERENOMIE DU 11 NOVEMBRE :

La cérémonie se déroulera au cimetière à partir de 11h, en présence des pompiers de CORMEILLES-EN-VEXIN. Le verre de l'amitié sera offert à la salle polyvalente.

d) COLIS DES AINES :

La date retenue pour la distribution des colis des anciens est le 17 décembre 2017 à 11h30. Un cocktail déjeûnatoire est prévu pour cette cérémonie.

L'âge d'attribution du colis a été relevé à partir de cette année, à 67 ans révolus.

8) CAMPING SAUVAGE

Monsieur le Maire propose de prendre un arrêté interdisant le camping sauvage sur la commune pour protéger les Frémécourtois.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

9) REGLEMENTATION DU DEMARCHAGE A DOMICILE :

Monsieur José GILLES propose de prendre un arrêté obligeant les démarcheurs à se présenter en Mairie avant tout démarchage sur la commune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

10) INDEMNITE DU COMPTABLE DU TRESOR

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le versement de l'indemnité présenté par Monsieur le Maire.

QUESTIONS DIVERSES :

a) TRESOR PUBLIC DE MARINES :

Monsieur le Maire informe les élus que les délais de paiement des factures de la Commune sont allongés du fait du renouvellement du personnel.

Après la rencontre de Monsieur le Maire avec la comptable du Trésor Public, nous pouvons envisager le paiement de la cantine/garderie par carte bancaire sur le site Internet de la commune. On étudiera la mise en place de ce mode de paiement.

b) SMIRTON :

Suite à la distribution du courrier concernant la sécurisation des circuits de collecte, le Conseil Municipal n'apporte aucune observation.

Un appel d'offre sera lancé pour le ramassage des poubelles.

Il a été envisagé le changement des bacs pour faciliter le ramassage.

c) PARCELLE W61

Suite à l'information donnée à la réunion de travail, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande a été faite auprès de la SAFER d'engager son droit de préemption car cette parcelle se situe en zone N.

d) ECOLE :

Le chauffe-eau doit être changé à l'école pendant les vacances scolaires.

La commission de sécurité passera le 10 Novembre 2017.

Monsieur le Maire informe du résultat des élections des parents d'élèves.

e) SALLE POLYVALENTE :

Monsieur le Maire a fait une demande de devis pour le changement des quatre fermetures coupe-feu de la salle. Le premier devis présenté est d'un montant égal à 5130€ TTC.

f) EGLISE :

Monsieur José GILLES nous fait part du produit de la souscription organisée par HPV (Histoire et Patrimoine du Vexin):

soit 1380€ actuellement recueillis auprès des donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

